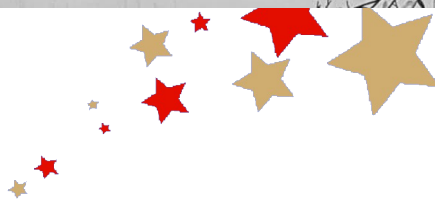
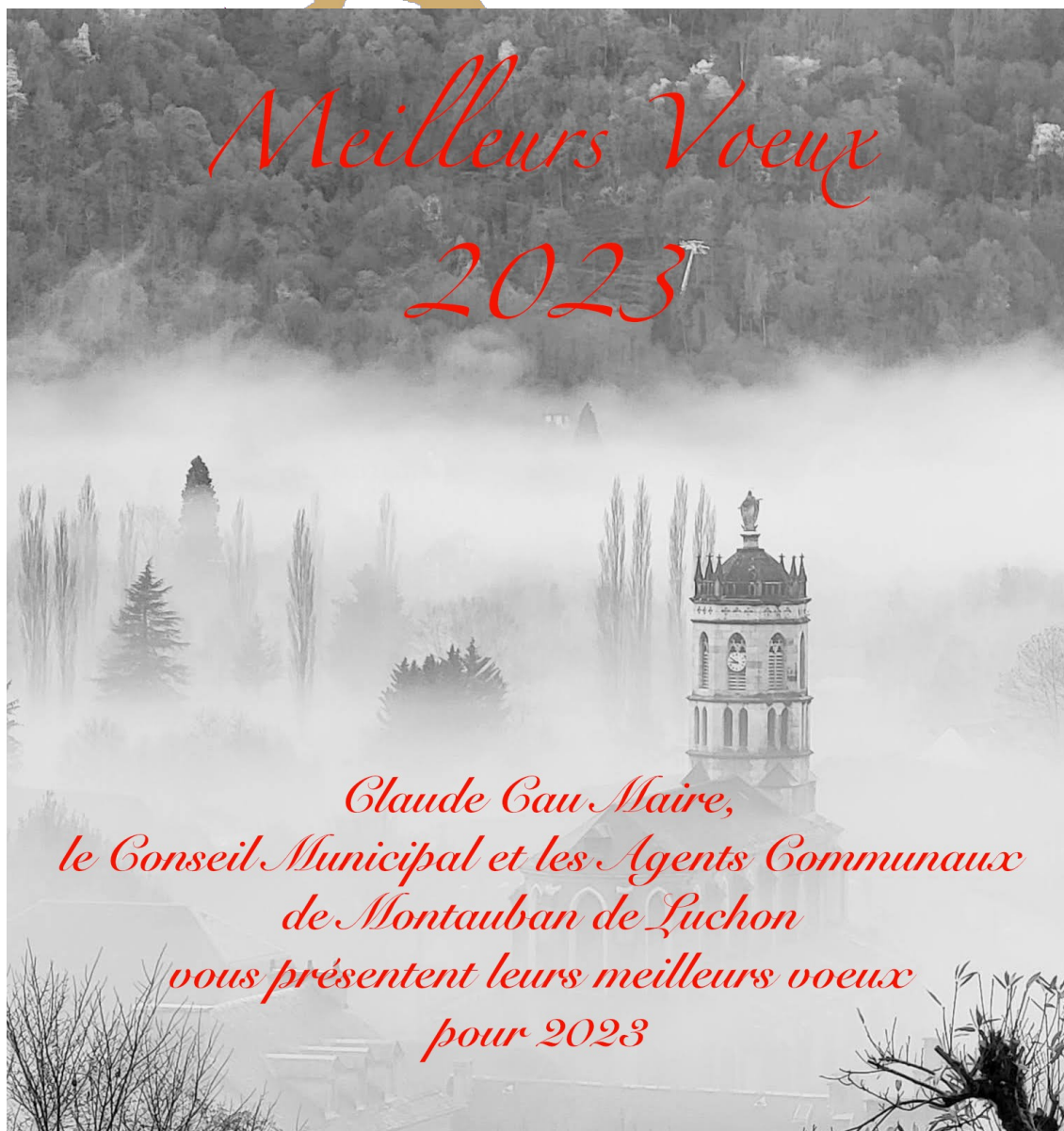




Montauban infos

N° 22 octobre à Décembre 2022 Journal d'informations municipales



Dans ce numéro :

Le mot du Maire..... page 2
Les travaux..... page 7
Agenda..... page 12

La vie communale page 3
Ecole ALAE..... Page 11
Etat-civil..... page 12

Le mot du Maire



Nous y voilà ! 2022 a disparu, laissant la place à 2023 et ses espoirs, mais aussi ses incertitudes.

L'année écoulée a vu la concrétisation de projets, même si la crise ne nous a pas aidé, que ce soit financièrement ou matériellement (manque de matériaux).

Nous avons, par exemple, dû reporter la réalisation de la fermeture du préau de l'école primaire par manque de fournitures.

La rénovation de l'appartement de la maison des pâtres a lui été mené à son terme, encore que le remplacement des menuiseries se fera prochainement car elles n'ont toujours pas été livrées. La nouvelle locataire a toutefois pu aménager à la mi-novembre.

Enfin, la réalisation du City stade et la transformation du court de tennis en terrain multisports ont été réalisés dans les temps impartis, ce qui est, dans le contexte actuel, un quasi exploit.

En 2023 la réfection du toit de l'église, la voûte de la sacristie et le garde-corps du clocher seront les gros morceaux sur le plan financier, mais nous ne pouvons y échapper.


Le sujet de préoccupation sera bel et bien la gestion de l'énergie. Malgré des baisses de consommation, les factures augmentent et il est très difficile de faire des prévisions budgétaires dans ces conditions.

Entre le 19 janvier et le 18 février, le recensement de la population va avoir lieu. Je vous demande de réserver le meilleur accueil à nos deux agents recenseurs, Mme Nathalie LE ROUX et M. Franck BERTIN. Le recensement est important car c'est de lui que dépendent les dotations financières attribuées aux communes. Merci donc de le faire avec sérieux, il y va de l'intérêt de nous tous. Nous confirmerons ainsi le chiffre officiel du recensement 2020 entré en vigueur ce premier janvier qui établit que nous sommes 529.

J'aurai, bien sûr, une pensée pour mon prédécesseur, Jean SICART qui a nous quitté de façon brutale fin novembre. Il s'était investi de nombreuses années pour notre commune, en qualité d'adjoint, de 1983 à 2001 puis comme maire de 2014 à 2020.

Je clôturerai donc en vous souhaitant, en mon nom et au nom du conseil municipal une Année 2023, la meilleure possible accompagnée d'une très bonne santé, chose sans laquelle rien n'est possible.

*Meilleurs Voeux
à toutes et tous
Très sincèrement*



Numérotation et recensement

A compter du 19 janvier 2023 et durant un mois la population de notre commune va être recensée.

Au cours de leurs tournées de préparation, nos agents recenseurs ont rencontré des difficultés liées soit à une absence ou une mauvaise numérotation, soit à l'absence de noms sur les boîtes aux lettres.

Nous vous rappelons que le numéro de votre habitation est donné uniquement par la mairie. De nombreuses plaques de numéros n'ont jamais été réclamées, elles sont toujours à disposition à la mairie.

Concernant les noms, pensez avant toute chose, qu'une habitation bien numérotée et bien identifiée peut faire gagner un temps précieux aux secours.

Le recensement n'est ni une opération fiscale, ni une opération de police.

Vie Communale

Éclairage public

A la fin de l'hiver 2022 le SDEGH a procédé au remplacement des lampadaires dans le cœur du vieux village. La nouvelle génération est équipée en LED moins énergivore et permet un abaissement de la puissance entre 23h et 6h pour consommer encore moins.



Malgré cela et compte tenu de l'augmentation significative du coût de l'énergie d'une part, de l'incertitude de la variation à la hausse d'autre part, dès ce début d'année et pour une période de 6 mois l'extinction de l'éclairage sera totale entre minuit et 6 heures. La date est fonction de petits travaux à réaliser sur les coffrets de commande, il se peut qu'au moment où vous lirez ces lignes, l'extinction soit effective. Un bilan sera réalisé à la fin de cette période.

Pour information cette mesure est déjà appliquée à JUZET de LUCHON.

Contrairement aux idées reçues, dans les 98 % de communes ayant instauré l'extinction totale de l'éclairage il n'a été constaté aucun problème de sécurité.

Seule la zone comprenant le carrefour des 4 chemins restera éclairée en raison de l'activité du café. Pour des raisons techniques tous les points d'éclairage reliés au même coffret de commande resteront éclairés.



Tri sélectif

A compter du 1^{er} janvier 2023 de nouvelles règles concernant le tri sélectif sont entrées en vigueur. Désormais, **TOUS** les emballages se trient.

Nous attirons, une nouvelle fois, votre attention sur l'importance de la gestion des déchets. Encore de trop nombreuses choses sont déposées dans les bacs d'ordures ménagères (gros cartons, tringles à rideau, ferraille, gravats etc.). Ces déchets, déposés à tort, coûtent à la collectivité. Les poubelles sont contrôlées à leur arrivée sur le lieu de traitement et les déchets non conformes sont pesés. Un surcoût est appliqué en fonction du poids.

La gestion des déchets représente un coût déjà important, ne l'augmentons pas par manque de responsabilité. Au final c'est nous tous qui payons et vous en faite partie.

Nous avons une déchetterie gratuite, il ne faut pas hésiter, d'autant quelle vient tout juste de faire peau neuve.

Vie Communale suite...

Enfin et toujours dans le même ordre d'idée, il est regrettable que certains n'aient toujours pas compris que la zone où sont implantés les bacs de tri sélectif n'est pas une déchetterie. Merci donc d'être responsable et de faire l'effort d'aller jusqu'à la déchetterie.

Nous avons parfaitement conscience qu'il ne s'agit pas toujours des gens résidant sur la commune, mais il faut bien le dire.



MÉMO-TRI aujourd'hui... TOUS les emballages se trient !

À TRIER bien vidés, sans rincer

Tous les emballages en verre

À TRIER en vrac, non imbriqués, bien vidés, sans laver

Bouteilles, flacons et bidons en plastique

Briques alimentaires

Emballages en métal

NOUVEAU

Sachets, sacs et films en plastique

Barquettes en plastique

Petits emballages en métal

À COMPOSTER

Tontes sèches, épluchures, restes de repas, essuie-tout...

À TRIER en vrac, non imbriqués, bien vidés, sans laver

Tous les papiers

NOUVEAU

Emballages en carton

À JETER en sacs fermés

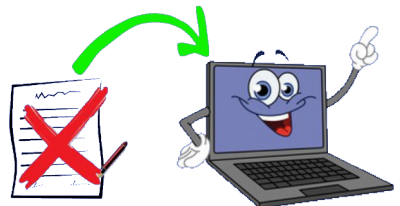
Vaisselle, protections hygiéniques, petits objets, lingettes, balayures...

cc-pyreneeshautgaronnaises.fr

Votre Mairie se modernise

A partir du 06 janvier 2023, certaines démarches peuvent désormais s'effectuer en ligne par le biais du site Service-Public.fr.

- Il s'agit des démarches suivantes :
- **Demandes d'actes d'état-civil**
- **Recensement citoyen (à partir de 16ans)**
- **Dossier PACS**
- **Changement d'adresse**



Bien entendu, si vous n'avez pas d'ordinateur ou ne maîtrisez pas l'informatique, vous pouvez toujours effectuer vos demandes de façon classique en venant au secrétariat de la Mairie.

Vie Communale suite...

Nous sommes plus nombreux

529 c'est le nombre de Montaubanaises et Montaubanais depuis 1^{er} janvier 2023.

En effet, les populations légales millésimées 2020 sont entrées en vigueur à cette date.

Alors que d'une manière générale la population baisse sur le bassin luchonnais, notre village est en constante progression sur les 3 derniers recensements.

2009 : 475 hab - 2014 : 491 hab - 2020 : 529 hab



Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie du 104ème anniversaire de l'armistice de la guerre de 14-18 s'est déroulée pour la première fois depuis longtemps avec les enfants de l'école Simone Veil (Classes de CM). Merci à Philippe MALES, professeur des écoles en charge de ces classes. De nombreuses personnes étaient également présentes pour cette commémoration en ces temps où la guerre sévit, de nouveau, en Europe.



Pendant la lecture du message du secrétaire d'État aux Anciens Combattants.

Dépôt de gerbe par M. le Maire et les enfants de l'école Simone Veil.



Vie Communale suite...

Goûter des Aînés

C'est le mercredi 14 décembre 2022 que le traditionnel goûter des Aînés s'est déroulé dans notre salle communale.

Un peu plus de quarante personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité. Ce chiffre est en très nette augmentation par rapport aux années précédentes et nous en sommes très heureux.

Nous avons, en revanche, déploré l'absence des résidents de l'EHPAD « Era Caso » qui se trouvaient confinés en raison du COVID.

Chouquettes et chocolat chaud, suivis de la traditionnelle bûche arrosée, avec modération, de Clairette de Die ont régalé les convives.

Merci à Caroline TOMASI pour ses excellentes pâtisseries.



Les Travaux

Terrain multi-sports et City Stade

Les travaux de construction d'un City Stade et la transformation du Tennis en Terrain Multi-sports se sont achevés mi-novembre.

Cette opération a été réalisée pour un coût total 119 998,80€. Elle a bénéficié de subventions à hauteur de 80 % (50 % par l'Agence Nationale du Sport et 30 % par le Conseil Départemental 31).

Si le terrain multi-sports n'est pas encore mis en service, le city stade, lui, est particulièrement fréquenté prouvant ainsi l'utilité d'un tel équipement pour notre commune.

Nos scolaires l'utilisent également de façon régulière.

Le terrain multi-sports sera opérationnel dès la mise aux normes accessibilité de la porte d'accès et la mise en place d'un système de réservation. Son utilisation sera payante, contrairement au city stade qui lui est en accès libre.



Les Travaux suite...

Rénovation appartement maison des pâtres

L'appartement au 1^{er} étage de la maison des pâtres, 4 rue du Bié, a fait l'objet d'une rénovation complète en vue de sa remise en location. Le système de chauffage a été changé. En effet la chaudière au gaz était hors d'usage et nous en avons profité pour passer à l'électrique.

Une nouvelle porte d'entrée et les menuiseries ne sont pas arrivées dans les délais, suite à des problèmes d'approvisionnement. La pose se fera dès réception du matériel par l'Entreprise de menuiserie BRUNA de Salles.

L'appartement a été reloué à compter du 15 novembre 2022,

Pour info, suite à la réalisation d'un diagnostic (obligatoire avant la mise en location) ce logement a été classé F sur le plan énergétique, tout en prenant en compte les caractéristiques des nouvelles menuiseries.

Il faut savoir que depuis la loi « **Climat et résilience** » promulguée le 22 août 2021, les logements classés F et donc considérés comme passoires thermiques, ne pourront plus être proposés à la location à compter du 1^{er} janvier 2028



Les Travaux suite...

Économies d'énergie

Nos bâtiments, qui sont anciens, sont des passoires thermiques. Des travaux d'ampleurs devront être réalisés à plus ou moins court terme, mais en attendant nous avons réalisé de petits travaux qui vont nous permettre de « grignoter » quelques euros d'économie.

Tous les radiateurs de la maire, cantine, garderie et maternelle, ont été équipés de robinets thermostatiques.

L'éclairage des salles de classes du primaire a été passé en LED en remplacement d'une multitude de néons voraces en énergie.

Enfin, par la force des choses, nous avons dû remplacer la chaudière de l'école maternelle qui a rendu l'âme juste avant les vacances de Noël.

Les Travaux à venir

L'Église



En 2023, c'est l'église qui sera le principal chantier et qui nécessitera un gros budget. Plusieurs choses sont à faire. La priorité sera le toit, les entrées d'eau sont de plus en plus importantes et sa réfection est une urgence.

Il nous faudra, aussi, réparer une importante fissure du plafond de la sacristie. Celui-ci supporte la statue de Notre Dame de la Salette.

Enfin c'est le garde-corps orné du clocher qui nous préoccupe. Le ciment est rongé par le temps, certaines parties sont tombées et d'autres tiennent avec des réparations de fortune.

Travaux de voirie

Ces travaux réalisés par le biais du Pool routier, mis en œuvre par la communauté de communes devraient être très importants sur la commune en 2023. Ils concerneront principalement toute la zone de la Pradette.

La réfection de voirie dans le cœur du village, est toujours en attente des travaux liés à l'assainissement pour lequel nous attendons, si tout va bien, un commencement d'exécution fin 2023 début 2024. Nous vous tiendrons informés de manière plus précises dès que nous aurons des certitudes.



Carnet noir

Jean SICART, ancien maire de Montauban de Luchon nous quitté de façon brutale fin novembre. Il s'était investi de nombreuses années pour notre commune, en qualité d'adjoint, de 1983 à 2001 puis comme maire de 2014 à 2020. Il avait, aussi, été adjoint au maire de Bagnères de Luchon entre 2008 et 2014, Il était toujours actif au niveau du SSIAD du Pays de Luchon et dans la banque alimentaire. Jean était bien connu de très nombreux habitants du Luchonnais.



Du côté de l'école et de l'ALAE

Les effectifs de l'école Simone Veil, sont stables.

Le récent Conseil d'Ecole du 5 janvier 2023 a voté pour rester sur la semaine scolaire à 4 jours et demi. Cette option est révisable obligatoirement tous les trois ans.

Les faits les plus marquants pour notre école sont la possibilité d'utiliser le City Stade pour l'éducation physique et aussi le spectacle de Noël.



Photo Nina MURRA

Du côté de l'école et de l'ALAE

Cette année encore, l'ALAE de l'école Simone VEIL propose aux enfants toutes sortes d'activités périscolaires.

Celles dites basiques, que les enfants apprécient toujours : les activités manuelles, les ateliers cuisines, les jeux sportifs, coopératifs et les temps libres.

Mais aussi, des activités différentes et innovantes, comme les activités scientifiques, les sorties vélos, le tir à l'arc, etc.

Ce sont aussi des temps forts lors des journées spéciales pour Halloween et Noël. Et des temps de partage, de fête et de rencontre avec les familles !

L'équipe de l'ALAE met un point d'honneur à permettre aux enfants de s'épanouir dans les différents moments de la vie en collectivité !

Alors merci à toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la vie de l'école Simone VEIL.

Les enfants vous en remercient, et nous aussi !



Texte et photos
Nina MIURA



Divers

Stationnement

Le stationnement est un problème, principalement dans la partie du vieux village.

Montauban de Luchon n'étant pas une république indépendante, les règles du Code de la Route s'y appliquent.

Il est par exemple interdit de stationner devant une borne incendie. Le stationnement gênant la circulation des autres usagers est, aussi, interdit. Trop souvent les gens et c'est déjà bien, s'assurent qu'une voiture peut passer, mais ils oublient complètement qu'un véhicule d'incendie ou une ambulance, par exemple, ne pourraient pas circuler. Nous vous laissons méditer sur les conséquences que cela pourrait avoir. Les catastrophes n'arrivent pas qu'ailleurs, soyez-en conscients.

Enfin, des véhicules mal stationnés gênent considérablement les opérations de déneigement, même si pour le moment le problème ne se pose pas.

Merci d'avance pour les efforts que vous ferez.

A noter sur vos agendas :



19 janvier au 18 février, recensement de la population.
Réunion publique sur le thème du Plan Communal de Sauvegarde
(Date à définir)

Etat-civil



Décès à la Maison de Retraite « ERA CASO »

GUETTE née CLARAC Georgette, Jeanne Philomène à l'âge de 89 ans



PORTRAIT née VASSEUR Julienne, Madeleine, Camille à l'âge de 97 ans

Transcription de décès

SICART Jean, Joseph, Germain, 76ans, le 22/11/2022 à Saint-Gaudens.

FAURE, Frédéric, Hervé, Paul, 48ans, le 02/12/2022 à Saint-Gaudens.

ESPOUY, née LADEVEZE Thérèse, Jeanine, 94ans le 27/12/2022 à Saint-Gaudens.

Très sincères condoléances aux familles.

Mairie de Montauban de Luchon

4 rue Cargue, 31110 MONTAUBAN DE LUCHON

Téléphone : 05.61.79.04.39

Mail : accueil@mairie-montauban-de-luchon.fr

Site : www.mairie-montauban-de-luchon.fr

Le secrétariat est ouvert au public:

Lundi & Jeudi 08h/12h Mardi 14h/17h

Vendredi 14h/18h

MENTIONS LEGALES:

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Claude CAU / **COMITE DE REDACTION:** Claude CAU, Isabelle AUFRERE, Lydie BUSCAGLIA, Patrick BOILEAU.

CONCEPTION, GRAPHISME et MISE EN PAGE: Claude CAU / **PHOTOS:** Claude CAU (sauf mention contraire)

IMPRESSION: Imprimerie FABBRO sur papier cyclus print 115g/m² / certifié PEFC pour la protection durable de nos forêts.
Marque Imprim'Vert / Tirage 400 exemplaires